

Les déboires des petites nations.

La FINLANDE

Le pacifique Juhu Kusti Paasikivi, ancien ministre des Affaires étrangères de Finlande est rentré à Helsinki après un séjour de deux semaines dans la capitale suédoise. On rapporte que le vieillard est reparti de Stockholm morose et désanchanté.

Selon les apparences, la mission pour laquelle on l'envoyait n'a pas été couronnée de succès.

La Finlande est en guerre avec la Russie aux côtés de l'Allemagne depuis quatre ans. Auparavant, en 1939-40, elle a soutenu contre les russes avec l'appui allié, une lutte d'un hiver qui s'est terminée par une défaite et la cession à la Russie d'une province, la Karélie, maintenant l'une des 6 républiques soviétiques. La Finlande est donc en état de guerre depuis 5 ans.

La présente guerre ne lui a apporté comme l'autre que des déboires. Elle croyait avec les allemands que ceux-ci vaincraient les russes dans l'espace d'un hiver. Avec les allemands, elle est allée de défaite en défaite.

La retraite nazie au dessous du golfe de Finlande risque maintenant de les isoler militairement de leurs alliés. Et les récents bombardements russes ont porté un dur coup au moral de la population déjà fortement éprouvée.

Le peuple comme le gouvernement finlandais aspire à la paix. C'est l'assurance de cette paix que Juho Paasikivi est allé chercher à Stockholm, et qu'il n'a pas obtenue.

La situation actuelle de la Finlande fait penser à celle de l'Italie avant la capitulation. Car si les russes menacent dangereusement son territoire, il ne faut pas oublier que 7 divisions allemandes occupent le nord de son territoire ou elles protègent les riches mines, de nickel et de molybdène de Petsamo, vitales pour l'effort de guerre allemand. Les nazis ne laisseront pas ces mines leur échapper sans combat et la Finlande risque de devenir comme l'Italie un champ de bataille sanglant, si elle consent à capituler. Et si les rumeurs sont vraies, les conditions de la Russie seraient: reddition sans condition, cession de ses bases militaires et de ses ports jusqu'à la fin de la guerre et comme lointaine garantie le retour de son indépendance après la guerre.

L'autre route ouverte à la Finlande est la poursuite de la guerre dans des conditions de plus en plus désastreuses jusqu'à la défaite finale.

Il était à prévoir que la Finlande adopterait cette dernière solution si périlleuse soit-elle. Les finlandais ont une haine irraisonnée des russes sous la domination desquels ils ont souffert durant plusieurs siècles. S'ils croient à une possibilité de résistance ils vont se battre jusqu'au bout plutôt que de se rendre sans condition aux mains de ceux qu'ils considèrent leurs mortels ennemis.

L'avenir nous dira si la Finlande a choisi la solution la meilleure.

Anne BEAUDRY-GOURD.

M. Félix Allard en faveur du crédit pour le colons

M. Félix Allard, député de l'Abitibi, dans un discours qui a créé une belle impression sur tous ses collègues, a appuyé à l'Assemblée législative le projet de loi de l'hon. Adélard Godbout en faveur de l'institution d'un crédit pour les colons.

Après avoir déploré la tentative de l'opposition de diviser les dirigeants des Caisses Populaires sur le projet à l'étude, M. Félix Allard a déclaré qu'il avait consulté trois citoyens qui font autorité en matière de colonisation dans son comté: M. Sam Audet, vice-président de l'Union catholique des cultivateurs, organisateur des Caisses Populaires en Abitibi, dont l'opinion est certainement désintéressé puisqu'il était inspecteur de l'Office du crédit agricole sous l'Union Nationale; M. Paul Boutet, du Service de colonisation des Chemins de fer nationaux; M. Pelletier, propagandiste des Caisses Populaires en Abitibi. Tous les trois approuvent le projet du gouvernement Godbout.

M. Allard. — "M. le prési-

dent, je m'occupe depuis longtemps de colonisation dans l'Abitibi, le comté que j'ai l'honneur de représenter et qui a une population de 70,000, dont 30,000 environ appartiennent à des familles de colons. La colonisation est une oeuvre primordiale à la base de notre développement agricole. Elle est essentielle pour que les colons deviennent des cultivateurs. Les colons ont besoin d'assistance. Le meilleur remède à leurs problèmes est certainement la création d'un crédit pour les colons.

"Le gouvernement peut être certain de l'appui de tous les colons de l'Abitibi. (Appl. à droite). La loi peut ne pas être parfaite, mais c'est un pas dans la bonne voie. La loi continuera à développer le goût et la mentalité du système coopératif qui sera en honneur dans nos colonies et nos paroisses de colonisation. A mon point de vue, le système a un véritable caractère patriotique.

"M. Sam Audet, M. Paul Boutet et M. Pelletier, et tous les officiers des Caisses Popu-

LE RÔLE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

L'hon. Adélard Godbout a repoussé avec énergie, à l'Assemblée législative, une accusation de l'opposition à l'effet que, comme ministre de l'Agriculture, il a fait de la Coopérative Fédérée un monopole de cultivateurs et que cette grande société coopérative a nuï au commerce en réglant, l'an dernier, le problème des grains de semence.

Profitant de l'étude d'un projet de loi du premier ministre et ministre de l'Agriculture, qui permettra aux sociétés coopératives agricoles de changer à leur guise la date de leur assemblée annuelle et celle de leur année fiscale, l'hon. Maurice Duplessis a provoqué un débat sur un thème bien ancien en attaquant la Coopérative fédérée. On se serait cru aux premiers temps de la coopération agricole dans la province, lorsque l'hon. Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, revendiquait le droit pour nos cultivateurs de s'unir pour la protection de leurs intérêts.

L'hon. M. Godbout a non seulement revendiqué à son tour le droit d'association des cultivateurs, mais il a donné des précisions sur l'achat des grains de semence. Le premier ministre et ministre de l'Agriculture a dit que la Coopérative fédérée avait pris l'initiative d'acheter, dans l'Ouest, les semences dont les cultivateurs ont eu

besoin, l'an dernier, et que le gouvernement avait payé 5 pour cent à la Coopérative pour défrayer ses dépenses. De plus, le gouvernement a donné 25 sous par minot afin d'éviter aux cultivateurs les frais de transport. Les commerçants de grains ont profité eux-mêmes de cet avantage.

M. Godbout. — "La Coopérative fédérée est une association pour la protection des intérêts des cultivateurs. Personne ne devrait se scandaliser que les cultivateurs défendent leurs intérêts eux-mêmes. Quand le député de Laval aura été cultivateur pendant plus de 3 ans et que le chef de l'opposition, qui sortira de la politique avant longtemps (rires), se livrera à l'agriculture, comme je le souhaite, tous deux apprécieront les bienfaits de la Coopérative fédérée pour les cultivateurs. La Coopérative fédérée est une association groupant ensemble des coopératives locales. Elle a eu besoin de l'appui du ministère de l'Agriculture, de son appui moral, mais elle est indépendante du gouvernement. Comme ministre de l'Agriculture, je n'interviens nullement dans ses affaires. Aujourd'hui, elle représente non seulement les coopératives, mais l'Union catholique des cultivateurs et la corporation des agronomes. On a tort de dire qu'elle vend trop cher. Elle rend énormément service à la classe agricole.

"En ce qui concerne les grains de semence, je dirai ceci: Il était impossible aux cultivateurs de se procurer certains grains de semence dans la province. Il y avait des grains de qualité inférieure qui auraient pu affecter les terres. Il a fallu faire venir ces grains de l'Ouest. La Coopérative a reçu 5 pour 100 du coût d'achat pour défrayer ses dépenses et le gouvernement a donné en plus 25 sous par minot pour le transport afin d'éviter que celui-ci fût payé par les cultivateurs. La Coopérative a été autorisée à vendre des grains de semence aux coopératives locales, aux cultivateurs et aux commerçants. Nous avons exigé que les grains soient vendus aux commerçants locaux afin de protéger le commerce. Nous avons fait plus. Des commerçants avaient commandé des grains dans l'Ouest. Nous les avons achetés nous-mêmes pour assurer une juste distribution des semences à tous ceux qui en avaient besoin".

"Il n'y a pas un cultivateur qui n'ait pas fait ses récoltes dans la province. Aucune province n'a gardé ses fils sur la terre comme la province de Québec parce que le gouvernement a fait comprendre aux autorités qu'il était de première importance de ne pas enlever à nos cultivateurs la main-d'oeuvre essentielle à la production agricole pendant la guerre."

UNE DELEGATION DE VAL D'OR A QUEBEC

Une délégation de la ville de Val d'Or est arrivée à Québec pour assister à la présentation (à la Législature) du Bill de la ville de Val d'Or. Ce bill a pour but d'accorder à la municipalité de Val d'Or une plus grande indépendance dans le règlement de certaines questions financières.

Font partie de la délégation: M. Jos. Dufresne, président de la Chambre de Commerce de Val d'Or; M. Bérard, maire de la ville; le Dr Matton; M. Valiquette, de la Chambre de Commerce Junior; et le secrétaire de la ville.

La délégation rencontrera aussi les autorités compétentes en vue d'obtenir l'aide nécessaire à la construction d'un hôpital dans la ville de Val d'Or.

laires, avec leur bon sens, approuvent le projet et considèrent qu'il ne menace nullement l'autonomie des Caisses. 97 pour cent des prêts consentis par les Caisses Populaires dans l'Abitibi l'ont été sur la garantie morale des emprunteurs. Ceux que j'ai consultés disent que le projet aidera au progrès des Caisses Populaires et qu'il mérite un loyal essai."

Principaux faits de la semaine

Lundi le 21 février. — Des appareils américains ayant décollé de navires porte-avions ont coulé au moins 19 vaisseaux japonais peut-être 7 de plus, à Truk, et ils ont détruit 201 avions ennemis et en ont endommagé plus de 50, vient d'annoncer l'amiral Chester W. Nimitz.

— La situation politique embrouillée de la Yougoslavie semblait aujourd'hui devoir s'éclaircir, le maréchal Josip Broz (Tito), le chef des partisans, l'emportant dans la faveur de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., politiquement aussi bien que militairement.

Mardi le 22 février. — Les troupes britanniques et américaines qui défendent la tête de plage d'Anzio ont paré avec succès les coups affaiblis des Allemands, aujourd'hui, après avoir arrêté le grand assaut déclenché par les divisions du maréchal Kesselring, au cours d'un furieux combat de 48 heures, en fin de semaine.

Mercredi le 23 février. — Moscou a célébré aujourd'hui, jour du 26e anniversaire de l'Armée Rouge, la capture de Krivoi-Rog, la ville minière d'Ukraine, et le maréchal Staline a annoncé triomphalement qu'en un an, les Russes avaient chassé les Boches de presque les trois-quarts du territoire qu'ils occupaient en U.R.S.S., dans une avance à l'ouest qui dépasse 1,000 milles en certains endroits.

— Les gros canons alliés et allemands ont pilonné les lignes respectives des adversaires, qui se sont livré un duel d'artillerie aujourd'hui sur la tête de plage d'Anzio, chaque armée se reposant des jours de combats ininterrompu et se préparant à de nouvelles batailles.

— L'usine de caoutchouc synthétique que le gouvernement canadien a fait construire, au coût de \$48,000,000, sur un territoire d'une superficie de 180 acres, qui faisait autrefois partie d'une réserve indienne, à un mille de Sarnia, produit déjà presque à plein rendement et elle fournit au pays et à ses alliés une matière première essentielle à la poursuite de la lutte à mort que l'on a engagée contre les puissances totalitaires.

SOUPER CANADIEN DE LA FEDERATION DES OEUVRES PAROISSIALES D'AMOS

Depuis quelques années la Fédération des Oeuvres Paroissiales d'Amos profite des jours gras pour offrir à notre population un programme de fêtes de familles et de saines réjouissances.

Dimanche dernier le 20 février plus de cinq cents convives ont pris place autour des tables dressées dans la Salle Paroissiales à l'occasion du souper canadien en train de devenir traditionnel et qui a ouvert cette année la série de ces réjouissances. A la table d'honneur on remarquait la présence de Mgr J. O. V. Dudemaine, P. D. curé de la cathédrale de M. le docteur Joseph Dion, président de la Fédération et de Madame Dion, de M. Frank Blais jr et de Madame Blais, celle-ci, vice-présidente de la Fédération, M. l'abbé Rosaire Lapointe, vicaine d'Amos, le R. F. Pomerleau supérieur de l'Ecole St-Viateur ainsi que M. Armand Martineau, maître de cérémonie et Madame Martineau.

Me Félix Allard M. A. L. obtient \$1500. pour la Salle Paroissiale.

La qualité et l'abondance de la bonne chère ont été vivement appréciées de tous les convives qui se sont régalez à souhait. Au dessert M. le docteur Joseph Dion a annoncé une nouvelle qui a été vivement accueillie de l'assistance. En effet M. le président Dion a fait part à son vaste auditoire que Me Félix Allard député d'Abitibi à la Législature a obtenu du gouvernement provincial la jolie somme de \$1500, qui sera payée en deux versements à la Fédération comme subvention à notre Salle Paroissiale.

M. Jean Paul Gariépy, secrétaire de la Fédération a aussi adressé la parole et a fourni un rapport détaillé des finances du comité de la Salle Paroissiale qui s'améliorent continuellement grâce à la coopération des 12 associations paroissiales groupées dans notre Fédération et qui tracent les grandes lignes de notre vie paroissiale d'une année à l'autre.

Une soirée récréative a suivi le souper et toutes les personnes présentes ont pu en en suivre les péripéties sans avoir même à bouger de leurs places. M. Armand Martineau, oculiste de notre ville en était le maître de cérémonie et il s'est acquitté de sa tâche délicate avec un tact et une discrétion qui sont tout à son honneur.

Un concours a eu lieu entre les Filles d'Isabelle et les Che-

valiers de Colomb et le public a été appelé à donner ses suffrages par bulletins de votes pour déterminer lequel de ces deux organismes sociaux s'était le mieux acquitté de sa tâche. Il y eut chants en chœur et comédies présentés par ces deux groupes et qui ont recueilli de vifs applaudissements. Le public a partagé ses suffrages d'une égale façon puisque les bulletins de votes recueillis étaient du même chiffre tant pour les Filles d'Isabelle que pour les Chevaliers de Colomb. Au tirage de M. le président Dion, les Chevaliers l'ont emporté.

Le succès de cette belle fête revient pour une large part à Madame Frank Blais jr, régente des Filles d'Isabelle à qui la Fédération en avait confié l'organisation. Il faut dire qu'elle a été secondée avec zèle et avec adresse par ses collègues et aussi par les membres des autres associations qui font partie de la Fédération.

Mardi gras dans la soirée a eu lieu aussi à la Salle Paroissiale une tombola au profit de la Fédération, nous en donnons le compte rendu dans notre prochaine édition.

LE CURLING A AMOS

Un nouveau sport d'hiver fera bientôt son apparition parmi nous: c'est le curling qui connaît une vogue toujours croissante partout où il se pratique et qui compte déjà plusieurs adeptes à Val d'Or Bourlambaque, Sigma, Malartic et Rouyn.

On vient d'en former en notre ville une équipe représentée par MM. Dave Hill, Bill Lipsett, Rodolphe Brunelle et Louis Bourdon. Comme un grand tournoi de curling aura lieu à Sigma du 19 au 26 février, l'équipe d'Amos y prendra part à la date qui sera assignée demain dans le cours de la journée. Elle y rencontrera en champ clos les curleurs des autres villes de l'Abitibi dont l'un a acquis une réelle célébrité, celle de Val d'Or qui vient de remporter les honneurs du récent tournoi tenu à Québec.

A notre nouvelle équipe de Curling nous souhaitons succès et longue vie.

JUBILE D'ARGENT DE M. ET DE MADAME ALFRED ROY

Samedi le 12 février dans la soirée M. et Madame Alfred Roy, d'Amos ont été les héros d'une agréable fête surprise qui s'est déroulée à leur résidence

de la 4ième Avenue, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

En effet c'est le 12 février 1919 qu'en l'église St-Jean Baptiste de Montréal M. Alfred Roy conduisait à l'autel Mlle Mariette Mathieu. Quelques semaines plus tard les nouveaux époux viennent se fixer à Makamik où M. Roy occupa pendant onze ans la charge de gérant de la Banque Canadienne Nationale avant de venir habiter notre ville.

C'est ce jubilé d'argent qu'un groupe d'amis de M. et Madame Roy ont pris l'initiative de célébrer en enveloppant leur projet du plus grand secret totalement à leur insu. Toute la famille des jubilaires était présente à l'exception du sergent Jean-Paul Roy, de l'armée active canadienne et de Mlle Jeannine Roy, pensionnaire à Loretta Abbey à Toronto.

Les personnes présente offrirent à M. et à Madame Roy leurs voeux les plus sincères de santé bonheur et longue vie. Qu'il nous soit permis d'y joindre les nôtres.

M. Hector Dudemaine acquiert le Studio Morasse

Le seul atelier de photographie que nous ayons en notre ville reprendra ses activités grâce à une mutation de propriété qui vient de conclure. En effet M. Hector Dudemaine longtemps à l'emploi de feu M. C. E. Morasse vient de se porter acquéreur de ce studio dont il confiera la direction à M. Benoit Veillette, photographe de son état, d'ici la fin de la guerre. On sait que M. Dudemaine de retour de Kiska rejoindra son unité militaire dans quelques semaines. M. Veillette

IL Vous Soulage Agréablement

de l'enchifrènement, des éternuements
et des souffrances

Du RHUME de CERVEAU

Quelques gouttes dans chaque narine...
Agissent rapidement, à la source-même du mal

Dès l'instant où vous mettez du Vicks Va-tro-nol (quelques gouttes) dans chaque narine, il commence à vous soulager de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances du rhume de cerveau. Si le Va-tro-nol — une médication spéciale — est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes pour vous soulager de vos malaises... (1) il dissipe l'enflure des membranes... (2) il apaise l'irritation... (3) il aide à déboucher votre nez

... en facilitant la respiration... et le soulagement est merveilleux! Suivez les instructions dans le dépliant.

ATTENTION!... Employé dès le moindre reniflement, ou signe précurseur de rhume, le Va-tro-nol empêche bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL



est un photographe d'expérience qui pratiquera son art au studio comme au domicile de toutes les personnes qui désireront garder de leurs fêtes de familles des souvenirs fixés sur la plaque photographique.

A M. Dudemaine et à ses collaborateurs nous souhaitons succès et réussite en affaires.

Décès et funérailles de Madame Aldéo Forest

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Madame Aldéo Forest survenu à Val d'Or dimanche le 13 février à l'âge de 42 ans.

Jusqu'à ces dernières années, Madame Forest a habité notre ville et y a joué un rôle considérable dans l'organisation de nos oeuvres paroissiales. Il n'est pas une association qui n'ait eu recours à son dévouement. Aussi son décès est-il vivement regretté. Lui survit, son mari, M. Aldéo Forest, maintenant de Val d'Or.

Funérailles

Les funérailles ont eu lieu le 16, à 10 heures, à la cathédrale suivies de l'inhumation en notre cimetière paroissial.

M. l'abbé Georges Bouillon reçut la dépouille mortelle sous le proche de la cathédrale et M. l'abbé Rosaire Lapointe a chanté le service divin assisté du R. P. Lucien Dufort comme diacre et de M. l'abbé Henri Deschesne comme sous-diacre. Dans le sanctuaire on remarquait la présence de MM. les abbés Albert Morasse, Georges Bouillon, Alphonse Plante, Jean-Baptiste Chagnon curé de Cadillac, J. A. Paré curé de St-Félix de Dalquier. Dans la nef les élèves des Clercs St-Viateur et de l'Ecole Sainte-Thérèse étaient aussi présents.

Les porteurs étaient MM. J. A. Lemire, P. X. Cossette, Antonio Ayotte et Gerard Nadon. Un groupe imposant des Dames de Ste-Anne assistaient à cette cérémonie et les rubans de leur bannière étaient tenus par Mesdames Pierre Trudel, Démérée Sévigny, J. A. Lemire et André Bigué. La quête fut faite par Mesdames L. A. Ladouceur et Emile Montambault. L'Association des Dames patronesses de l'Hôtel-Dieu était aussi largement représentée.

Sous la direction de M. France Brien, maître de Chapelle, la chorale d'Amos rendit la messe de Requiem de style grégorien, Mlle Monette Boissinot était à la console de l'orgue.

Nous prions M. Aldéo Forest de vouloir bien accepter l'expression de notre vive sympathie.

NOTE SOCIALE

M. et Mme David Gourd recevaient à un déjeuner intime vendredi midi en l'honneur de M. Roch Aubry de Québec, inspecteur des Ecoles Normales pour la province de Québec.

* * *

AVIS

CANADA
Province de Québec
District d'Abitibi
No 6758

COUR SUPERIEURE

ARTHUR AUGER, Journalier, d'Amos, antefois de Landrienne, district d'Abitibi,

Demandeur,

HENRI AUGER, antefois de Landrienne, district d'Abitibi, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur.

AVIS


Il est ordonné au défendeur de comparaître à Amos, dans la cause ci-dessus dans le mois.

AMOS, ce 19 février, 1944.

(Signé) Le Député Procureur
M. THÉRIER.

COPIE CONFORME

HENRI DROUIN,
Procureur du demandeur.

Aidez La  Croix Rouge
THÉ
"SALADA"

La Gazette du Nord

MONTREAL, VENDREDI, 25 FEVRIER 1944

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

RESOLUTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ABITIBI PASSEE A SON ASSEMBLEE DU 31 JANVIER 1944

AU SUJET DE LA GARE CENTRALE DE MONTREAL

CONSIDERANT que depuis près de trente ans les trains passagers du Canadian National desservant la partie Nord de la province, et particulièrement les districts miniers et agricoles de l'Abitibi et du nord de Témiscamingue, de même que le Lac St-Jean, et la rive Nord du St-Laurent entre Québec et Montréal, ont pour terminus la gare Moreau à Montréal;

CONSIDERANT que les services de cette gare comme terminus étaient considérés comme temporaires et que le service des passagers était supposé être dirigé sur un terminus plus central à la première occasion favorable;

CONSIDERANT que la Gare Moreau est tout à fait inconvenable, tant par sa location éloignée des autres terminus que par l'accommodation qu'elle offre au public voyageur;

CONSIDERANT que ses facilités d'expédition sont congestionnées par le service du transport des marchandises et qu'un meilleur service qui s'impose de ce côté pourrait être donné en la soulageant du trafic des trains passagers;

CONSIDERANT qu'à plusieurs reprises déjà, les Chambres de Commerce de l'Abitibi, du Lac St-Jean et même que des mouvements d'ensemble ont été faits par bon nombre de centres du Nord de Montréal suggérant un terminus plus convenable et plus central;

CONSIDERANT qu'il serait à l'avantage mutuel du Canadien National et du public voyageur, tout en permettant de réaliser des économies et donner un meilleur service si le projet du Canadien National de faire de la nouvelle gare Centrale le terminus des trains passagers de nos régions;

IL EST RESOLU unanimement que la Chambre de Commerce de l'Abitibi prie avec instance Monsieur R. C. Vaughan, président du Canadien National à Montréal, de faire le raccordement pour la gare Centrale le plus tôt possible.

QUE copie de cette résolution soit adressées à l'Honorable Premier Ministre, le Très Honorable W. L. Mackenzie King, et à l'Honorable J. E. Michaud, Ministre des Transports à Ottawa.

RESOLUTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ABITIBI PASSEE A SON ASSEMBLEE DU 31 JANVIER 1944

CONCERNANT L'ELECTRICITE EN ABITIBI

ATTENDU qu'au cours de l'automne, une délégation imposante et très représentative des corps publics et des municipalités de l'Abitibi se rendit auprès des autorités provinciales pour leur soumettre leur grief et leur besoin au point de vue énergie électrique;

ATTENDU que la région de l'Abitibi n'est pas desservie au point de vue électrique de façon équitable et adéquate;

ATTENDU que la La Sarre Power seule distributrice locale de l'énergie électrique est dans l'incapacité de pourvoir la région de l'Abitibi située le long du parcours du chemin de fer, de l'énergie électrique en quantité suffisante et à prix abordable;

ATTENDU que le Gouvernement possède sur la rivière Ottawa un pouvoir hydraulique suffisant pour rencontrer les besoins actuels de l'Abitibi;

ATTENDU que ce pouvoir hydraulique fut construit dans l'unique but de desservir la population de notre comté;

ATTENDU que présentement ce pouvoir hydraulique n'est utilisé au maximum à 50% de sa capacité;

ATTENDU que présentement et dans les conditions actuelles ce pouvoir hydraulique non seulement ne boucle pas son budget, mais est une cause continue et continuelle de pertes pour notre province;

ATTENDU qu'il y aurait avantage pour les autorités provinciales de faire immédiatement les additions requises et nécessaires pour desservir la population Abitibienne située le long du parcours du chemin de fer ainsi que la population rurale de notre comté;

ATTENDU que l'hydro Ontarienne vient d'obtenir à la fin de janvier la permission d'étendre leur ligne de service rural dans deux comtés ontariens, Carleton et Russell, et à obtenir l'approbation du contrôleur des métaux Monsieur F. M. Connell,

Nouvelle association

Le Comité Social de l'Ecole Normale d'Amos

Amos le 18 février 1944
Jeudi le 17 février dernier, les dames d'Amos ont répondu généreusement à l'appel de la Révérende Mère Supérieure de l'Ecole Normale. Le but de cette réunion était la formation d'un Comité Social, sous le Haut Patronage de Son Excellence Monseigneur J. A. Desmarais, évêque d'Amos et sous la présidence d'honneur de Monsieur J. O. V. Dudemaine, curé de la Cathédrale d'Amos.

Réunies à l'Auditorium des Soeurs de l'Assomption, la Révérende Mère Supérieure nous souhaite la Bienvenue et nous explique les raisons de la formation du dit Comité.

Madame David Gourd est priée de présider l'Assemblée à titre d'ancienne élève des Soeurs de l'Assomption d'Amos et sur la demande de celle-ci, madame Emile Martel est nommée à l'unanimité secrétaire de l'assemblée.

On procède ensuite à la nomination des Membres du Comité permanent. Les dames suivantes furent élues:

Présidente Honoraire: Révérende Soeur Marie Auxiliatrice. Mère Supérieure, de l'Institution. Présidente active: Madame David Gourd; 1ère Vice-présidente: Madame A. A. Drouin; 2ième Vice-présidente: Madame André Bigué, Secrétaire: Ma-

dame Edmond Carrière, Trésorière: Soeur Claire du Sacré-Coeur, Directrice de l'Ecole Normale; Directrice Madame J. André St-Onge; Animatrice: Madame Marthe Drouin-Godbout.

Les Dames, demoiselles et Amies des Révérendes Soeurs de l'Assomption qui désirent faire partie du Comité Social peuvent donner leur nom à la Secrétaire du Comité. Mme Edmond Carrière.

Signé Madame Emile Martel,

Secrétaire de l'Assemblée.

Liste des Dames et Demoiselles remarquées à cette assemblée de l'Ecole Normale.

Mesdames: David Gourd, A. A. Drouin, André Bigué, Edmond Carrière, J. André St-Onge, Fernand Godbout, L. A. Ladouceur, Lionel Parent, T. A. Lalonde, Georges Duchemin, L. P. Massicotte, A. Lebel, J. de V. Lafrance, O. Lavallée, H. Guyon, Hector Godbout, Alfred Roy, Jos. Dion, J. H. Lemay, Conrad Drouin, Thomas Massicotte, E. Grenier St-Mars, Z. Picard, J. Alex St-Onge. A. Sylvestre, Edouard Paré, A. Tardif, H. Larivière, Gustave Duguay, Jacques Bouchard, Emile Martel. Mlles: Blanches Vailancourt, Marguerite Drouin, Isabelle St-Onge, Yolande Sylvestre etc.

pour les priorités requises afin d'obtenir les fils d'aluminium et de cuivre nécessaire à leur programme d'expansion d'électrification rurale pour 1944;

ATTENDU qu'il doit être possible à la province de Québec d'être aussi favorisée que la province d'Ontario et d'obtenir des priorités d'Ottawa pour fins de construire des lignes de transmission qui nous assureront un service électrique adéquat;

ATTENDU que le surplus d'énergie électrique que nous fournirait le Rapide No 7, permettrait à la Normetal de ramener sa production à un niveau normal, ce qui compenserait avantageusement les métaux déjà utilisés pour la construction de notre ligne;

POUR CES RAISONS nous prions instamment les Honorables Adélard Godbout et Wilfrid Hamel de bien vouloir prendre immédiatement en mains cette situation et d'accorder à l'Abitibi le pouvoir électrique qu'elle réclame depuis si longtemps et qui est nécessaire à son développement industriel et à son progrès.

RECEPTION

A l'issue de l'assemblée annuelle de la Section d'Amos de la Croix Rouge Canadienne, Madame T. A. Lalonde présidente réélue, a reçu à un thé dans les salons du Chateau Inn, toutes les personnes qui ont assisté à cette assemblée.

Madame Jacqueline Desjardins Nicholson soprano et Madame Marthe Drouin Godbout a fourni un intéressant intermède musical.

Deuil à M. et à Madame

Ivanhoe Frigon

Le deuil vient de frapper l'une de nos personnalités les plus en vedette de notre monde commercial et social par le décès de M. J. A. Frigon de Shawinigan, le frère de M. Ivanhoe Frigon, marchand d'Amos.

C'est à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan que M. J. A. Frigon s'est éteint lundi dernier le 14 février, à l'âge de 74 ans. Il avait joué un rôle considérable dans cette ville industrielle de la Mauricie où pendant plusieurs années il avait occupé les charges de maire et de président de la commission scolaire. Il avait aussi été député du comté de St-Maurice à l'Assemblée Législative de 1927 à 1935.

M. et Madame Ivanhoe Frigon se sont rendus à Shawinigan ou ont eu lieu les funérailles jeudi le 17. A. M. et à Madame Frigon ainsi qu'à leur neveu M. Ivanhoe Frigon, jr nous offrons nos plus sincères condoléances.



CASSE LA TOUX

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

PROPOS FEMININS

POT-POURRI PRATIQUE

Chassons l'insomnie

Shakespeare a dit plus d'un mot au sujet du sommeil et de ses bienfaits. C'était ordinairement une conscience coupable qui tenait ses personnages renommés éveillés la nuit, mais le brouhaha de la vie en temps de guerre et le changement des heures de travail peuvent être la cause des mêmes ennuis dont souffrait lady Macbeth. Voici quelques conseils qui vous aideront à dormir d'un sommeil profond et salutaire. Afin de relâcher la tension du système nerveux avant de vous mettre au lit, prenez un bon bain chaud dans une mousse crémeuse de votre savon de beauté préféré; cette vieille formule sera toujours la meilleure. Faites d'abord une bonne mousse pour enlever du visage toute trace de poussière, d'im-

puretés et de cosmétiques fanés. Une femme qui prend soin d'épingler ses cheveux en place pour la coiffure du lendemain, après les avoir bien brossés, de se nettoyer le visage et d'appliquer une crème de nuit si désirée, s'endormira beaucoup plus vite que sa soeur négligente. Pour les personnes qui souffrent d'insomnie nous suggérons: Si le bruit vous empêche de dormir, recouvrez-vous les oreilles d'une bourrure de coton que vous ferez tenir à l'aide d'emplâtres adhésifs. Si la lumière vous nuit, portez un bandeau en batiste noire. Si l'air semble vicié, répandez quelques gouttes d'eau de cologne sur l'oreiller. Si vous avez trop chaud, faites couler de l'eau froide sur vos poignets. Si vous avez froid, faites couler de l'eau chaude. Si vos yeux chauffent, prenez l'habitude de vous mettre des gouttes qui soulagent les yeux avant de prendre votre bain. Si, après avoir suivi tous ces conseils, le sommeil vous échappe, vous avez sans doute besoin de subir un examen médical, alors voyez votre médecin. Les nuits sans sommeil peuvent produire des effets très nuisibles à la beauté.

Lavage de vaisselle plus facile

Depuis quelque temps vous avez peut-être été surchargée d'ouvrage, y compris le lavage de la vaisselle, qui ne vous laisse pas grand temps libre. Afin de vous rendre la tâche du lavage de la vaisselle plus facile, nous vous donnons quelques règles à suivre. Le désordre retarde, alors voyez à ce que les casseroles soient à tremper et les déchets enlever de l'évier avant de vous mettre à l'oeuvre. Avez-vous mis les restants dans la glacière, gratté les assiettes, et empilé la vaisselle? Maintenant il ne vous reste qu'à: 1. faire une bonne mousse de savon et laver la vaisselle; 2. rincer; 3. assécher avec une serviette propre. Un bon ordre à suivre c'est de laver la verrerie en premier lieu, puis la coutellerie, les assiettes et toute la vaisselle de porcelaine, et enfin les casseroles et les poêles.

Comment paqueter une malle

En dépit du manque d'essence ainsi que de pneus, et des restrictions de voyage en temps de guerre, des milliers de personnes du sexe faible voyageront cette année. Le moindre de leurs problèmes ne sera certainement pas celui de bien paqueter leur malle de façon à gaspiller le moins d'espace possible. Placez toujours le linge plat, draps, couvertes, etc., au fond, plié de la grandeur de la malle. Si vous emportez de la vaisselle, mettez les assiettes, soucoupes et autres articles plats entre les couvertures. Dépliez les serviettes, taie d'oreiller, etc, et étendez-les afin qu'ils prennent moins de place. Mettez aussi les vêtements à plat. Remplissez les coins et les côtés de la malle avec vos souliers, bouteilles, pots à crème, etc. Suivez bien les règles sui-

vantes: 1. Tout le linge doit être mis au fond de la malle. 2. On place les chaussures, bouteilles ou autres articles de ce genre sur le dessus. 3. Il faut prendre son temps.

De l'ordre dans votre pharmacie

Ce n'est pas tout de savoir ce qu'il faut faire si Jean se coupe le doigt ou si Suzanne se brûle, l'important c'est d'agir promptement. Quand l'accident se produit on n'a pas le temps de se mettre à chercher ce dont on a besoin parmi les bouteilles, tubes, boîtes, etc. Toute famille devrait avoir une pharmacie propre et bien en ordre où il y a une place pour chaque chose, d'autant plus en temps de guerre. Ce n'est pas le bon endroit pour les épingles à cheveux, les nécessaires à manucure ou à maquillage, alors s'il s'en trouvait dans le moment vous feriez bien de les enlever. Ils ne seraient qu'un embarras quand vous cherchiez votre nécessaire de secourisme ou le peroxyde. Une bonne habitude à prendre c'est de vider la pharmacie au moins une fois par mois et de la bien laver, sans oublier de passer en revue chaque bouteille avant de la remettre à sa place. Il serait préférable de ne pas acheter en grandes quantités les préparations qui s'évaporent ou qui perdent de leurs propriétés à la longue. La teinture d'iode, au contraire, devient plus forte et devrait être remplacée au moins une fois par année. N'enlevez jamais un emplâtre de secourisme avant d'être prêt à vous en servir.

Hygiène et beauté

L'AMABILITE ET LA BONNE HUMEUR

Honneur soit rendu à la femme qui tire parti de tout pour s'embellir! Et la personne indifférente qui suit nonchalamment la route du moindre effort, mérite ce qui lui échoit, l'impopularité, peu d'éloges, pas d'admiration et beaucoup d'ennui.

Si vous commencez dès les débuts et apprenez les règles élémentaires du "jeu" de la beauté, vous passerez d'heureux jours à vous transformer en une femme gaie et charmante.

Il s'agit premièrement d'envisager carrément le problème de sa personnalité. Dites-vous bien que vous désirez pour vous la beauté, l'admiration, la joie et le bonheur, et déterminez ensuite ce qui vous en éloigne.

La propreté doit entrer en première ligne de compte. Le moindre indice d'une peau fade et sans teint doit être banni par des soins prolongés tels qu'une diète appropriée. Le choix minutieux des produits de beauté et suffisamment de repos et de vie au soleil. Vous n'avez pas perdu votre éclat du jour au lendemain, mais votre beauté retardera sans doute de repaître durant des semaines, et peut-être des mois.

Etudiez-vous attentivement et choisissez la coiffure, les vêtements et les couleurs qui vous

sièront le mieux. Précisez davantage vos jolis traits et adoptez une série d'exercices quotidiens que vous répéterez sans faiblesse.

Une fois votre beauté remise à jour, profitez des événements qui vous aideront à continuer votre bon travail de perfectionnement. Prenez les devants, téléphonez à vos amies et proposez-leur des sorties qui vous mettront face à face avec les femmes autrefois plus jolies que vous. Ne manquez pas l'occasion d'attirer l'attention de celui à qui vous aimerez plaire. Cela demande de l'adresse, de la beauté, du sens commun et de la persévérance, spécialement s'il vous avait autrefois classée parmi les jeunes filles sans trop d'attraits.

Si vous êtes mariée et que votre mari semble parfois vous oublier, organisez des soirées et des sorties qui vous feront rencontrer des amis. Lorsqu'il verra qu'on admire votre nouvelle personnalité et votre beauté, il ne manquera pas de vous regarder plus attentivement et de déclarer: "Ma femme est une perle". Tout homme désire voir les reflets de la beauté sur les traits de sa femme.

Que tout en vous soit quiétude, équilibre et naturel. Vous y parviendrez en pratiquant un peu chez vous et en n'oubliant pas de continuer l'exercice hors de la maison.

LA MODE — ROBES D'ENFANTS

Peut-on appeler encore "bébé" une fillette de deux ou trois ans?

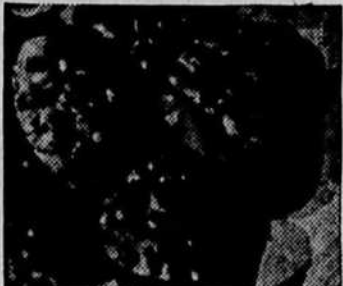
Au point de vue mode assurément, car les petites robes dont nous voulons dire un mot aujourd'hui, sont exactement les mêmes pour des enfants d'un an à trois ans. Au delà seulement, commence la robe de fillette.

Une excellente tradition veut que ces mignons vêtements soient en fine lingerie et travaillés comme de la lingerie: c'est-à-dire que nous retrouvons tous les points classiques.

Tout d'abord, le plumetis: petits pois ou fleurettes, brodés à la main en blanc ou en couleur, orneront à ravir la robe de la plus jeune enfant. Les jours-échelle, les jours sur fil tiré, donneront aussi de jolies robes, de charmants mantelets d'été. Les "smocks" connaissent une faveur nouvelle; hâtons-nous d'en profiter, car c'est bien là la garniture vite faite et décorative que l'on peut souhaiter sur une petite robe d'organdi, de piqué fin ou de crêpe de chine. Dans la même note, les plis ou fronces retenus par une broderie, d'un effet, net et charmant (et d'un travail facile).

Les petites robes de broderie anglaise, d'Irlande, de mousseline brodée (machine), de mousseline de l'Inde ou de voile ajouré, nous donnent moins de mal encore, puisque l'étoffe nous est vendue toute ornée déjà, et qu'il nous suffit de la monter autour d'un petit col rond ou de l'ajuster à un minuscule empiècement carré.

Pour les paresseuses encore (ou pour les jeunes mamans pressées), signalons l'effet ravissant que l'on obtient si aisément en incrustant dans du voile ou de l'organdi blanc, du voile ou de l'organdi de couleur.



Aidez la "régularité" avec des Muffins

En mangeant des muffins chaque jour, et en buvant beaucoup d'eau, vous pouvez attaquer la constipation due au manque du "volume" dans l'alimentation. Essayez donc les

Muffins au All-Bran Kellogg

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| 2 cuillères à table shortening | 1/4 tasse lait |
| 1/4 tasse sucre | 1 tasse farine tamisée |
| 1 oeuf | 1/4 cuillère à thé sel |
| 1 tasse All-Bran Kellogg | 2 1/2 cuillères à thé poudre à pâte |

Bien mélanger shortening et sucre; ajouter l'oeuf et bien battre. Incorporer lait et All-Bran; laisser détrempier. Tamiser farine avec sel et poudre à pâte. Ajouter au premier mélange, battre seulement jusqu'à disparition de la farine. Emplir aux 2/3 lechères graissées et cuire dans four modéré (400°F.) environ 30 minutes. Pour faire 8 gros muffins.

ALL-BRAN Kellogg
Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

LE SUCRE EST RARE !

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, tomates, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Direction anglaise et française. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MAILLE PAYEE. Bouteille 2 oz. (1-\$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00) Bouteille 16 oz. (1-\$4.00).

Adressez commandes avec bon, mandat à:

LES BONS PRODUITS, ENRG., 351, Boul. Charest, Québec, P.Q.

MÉNAGEZ VOS YEUX
POUR LES TRAVAUX DE GUERRE

achetez des **AMPOULES EDISON MAZDA**

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Laissez PARADOL

soulager vos
Maux de Tête
Maux de Dos
Rhumes
Douleurs
Rhumatiques

Paradol
du Dr Chase

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Pâleur, Nervosité, Irrégularité
Fatigue, Faiblesse, Périodes douloureuses
Douleurs de Dos, de Reins, Manque d'Appétit
Troubles internes essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FAIBLES ET LES FEMMES

Le Châtelier FRANCO
Américaine Ltee
1470 St Denis
Montreal

La revue des livres

NOTES DES EDITEURS

Un livre très intéressant

Le Canada puissance internationale par André Siegfried

Quel est le rang du Canada, pays neuf, jeune, à côté des autres puissances du monde?

Pour répondre à cette question, André Siegfried a plus d'un titre. En 1915, il a servi d'interprète dans l'armée canadienne en France. Après l'armistice en 1919, il a fait partie d'une mission française auprès du gouvernement canadien. Par trois fois, en 1914, en 1919, en 1935, il a traversé le Canada de l'Atlantique au Pacifique, de Québec à Victoria. Il a donc vu le peuple canadien dans la prospérité et dans la crise, dans la guerre et dans la paix, chez lui et hors de chez lui.

Et il a entrepris, dans ce livre que viennent de publier Les Editions Variétés, de révéler aux lecteurs de tous les pays, le nouveau Canada qui n'existait pas au début de ce siècle. Selon l'auteur, depuis que l'Empire Britannique, qui comportait naguère une métropole suzeraine de ses colonies, est une fédération de nations autonomes, égales entre elles et

à vrai dire indépendantes, le Canada est devenu une puissance réelle qu'il faut connaître.

Voici comment s'explique André Siegfried au début de son livre:

"Sur les champs de bataille de la Grande Guerre de 1914... le Canada a acquis, conquis, pourrait-on dire, un statut international que confirme son entrée, à titre d'unité politique distincte, dans la Société des Nations. C'est cette position nouvelle, non plus seulement américaine ou britannique comme dans le passé, mais internationale, que je voudrais étudier dans ce livre... Je n'entreprends de faire ni une géographie, ni une histoire, ni un inventaire économique, ni une description politique. Le sujet que j'envisage est à la fois plus restreint et plus large, puisqu'il s'agit de préciser la position internationale du Canada dans l'équilibre ethnique, sa place comme producteur et comme consommateur dans les échanges internationaux, ses possibilités dans le domaine de la culture, son rôle singulier d'interprète entre les Etats-Unis et l'Angleterre, et finalement ses chances, non encore pleinement assurées, de survie

comme entité nationale indépendante."

Voici une passionnante étude, entièrement différente de tous les livres écrits jusqu'ici sur le sujet. Elle montre bien la complexité d'un pays géographiquement américain, politiquement britannique, largement français par son origine et international, d'autre part, du fait de ses préoccupations économiques. Ce livre nous fait voir la prodigieuse ascension du Canada vers le progrès et la puissance.

(1)—Un volume de 260 pages (grand format) illustré. Prix \$1.50, par la poste \$1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

N'ALLEZ PAS ENTENDRE BEETHOVEN AVANT...

Vous allez souvent au concert? Vous aimez la musique de Beethoven? Il est un moyen bien simple de porter au maximum le plaisir que vous avez à l'entendre: c'est de vous procurer l'explication de ses maîtresses pièces. Point n'est besoin pour cela de fouiller dans un lot de volumes. Il suffit de vous procurer la revue *Mes Fiches*. Ce bulletin documentaire, qui paraît deux fois par mois, publie dans le numéro du 5 février une analyse, avec thèmes, — c'est à noter! — de la quatrième symphonie de Beethoven.

Pour le bénéfice de tous les dilettantes de la musique, la direction de *Mes Fiches* publiera d'ici juin 1944, dans chacun de ses numéros, une étude musicale avec thèmes.

Le prix de l'abonnement à 20 numéros de la revue *Mes Fiches* est de \$1.00. Pour recevoir le numéro du 5 février, par la poste, envoyez 7 sous à *Mes Fiches*, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

PUBLICATION SUR LA RIVIERE-LA-PAIX

Cette nouvelle publication intitulée "Vers le Royaume de la Rivière-la-Paix" est destinée à toute personne voulant se renseigner sur ce merveilleux coin de notre pays. Aucune région du Canada ne possède de meilleurs records de production agricole, dit le Colonel J. K. CORNWALL (Grande Prairie Herald, 30 déc. 1943). Toutes les personnes qui s'intéressent à la colonisation, et plus particulièrement tous les aspirants-colons, feraient bien de se procurer un exemplaire de cette publication en envoyant dix sous à la Société de Colonisation de la Rivière-la-Paix casier postal 339, Drummondville, Qué.

UN RECORD DE 8,000 NAISSANCES PAR MOIS

Au cours des neuf premiers mois de 1943, il y a eu dans la province de Québec 72,350 naissances, ce qui représente un taux de 28. A ce rythme, il est probable que le rapport général de l'année révélera qu'il y a eu environ 97,000 naissances, chiffre qui dépassera de 3,000 le grand total de 1942.

En effet, souligne le ministre de la santé et du bien-être social, l'honorable M. Henri Groulx, durant les neuf premiers mois de 1943, nous avons

enregistré une moyenne de 8,000 naissances par mois, ce qui est un record. De plus, durant mai 1943, le nombre des naissances atteignit 9,220 ce qui ne s'était jamais vu dans la province de Québec.

Quant aux mariages, ils accusent une légère diminution par rapport à 1942. Durant les neuf premiers mois de 1943, en effet, nous en avons eu 26,475, ce qui donne le taux encore élevé de 8.5.

Quant à la mortalité générale, elle accuse en septembre 1943 exactement 2,409 décès; c'est le plus petit total mensuel de l'année, soit un taux de 8.5, ce qui est rarement arrivé, car ce mois, chez nous est généralement défavorable. En effet, à cette époque, la mortalité par gastro-entérite fait ordinairement monter le chiffre de la mortalité générale. Cette année on ne compte que 466 décès d'enfants d'un an ou moins, ce qui fait que septembre constitue le total mensuel le plus faible de 1943. A date, la mortalité générale durant les neuf premiers mois atteints 9.9 par mille habitants et la mortalité infantile 68.9 par mille naissances. Ces deux taux sont les plus faibles encore jamais obtenus chez nous.

Au Cinéma Royal, Amos

Dimanche le 27 et lundi le 28 février: "PRIMEROSE" avec Madeleine Renaud, Henri Rollan et Georges Mauloy.

On a porté à l'écran sonore cette délicieuse comédie du répertoire français. Une jeune fille s'éprend d'un fils de famille. Toutefois elle entre au couvent croyant son amour méconnu. Plus tard elle revoit l'objet de ses amours et quitte la cure monacale pour coiffer la couronne d'orangers.

Mardi le 29 février et mercredi le 1er mars: "YOU WERE NEVER LOVELIER" avec Fred Astaire, Rita Hayworth, Adolphe Menjou et Leslie Brooks. Comédie musicale agrémentée de danse et de situations comiques. De la beauté du rythme, de la danse et des chansons: voici ce qui agrémenté ce film bâti sur une intrigue amoureuse d'un grand intérêt.

Jeudi le 2 et vendredi le 3 mars: "LUCKY JORDAN" avec Alan Ladd, Helen Walker, Marie McDonald et Mabel Paige.

Un ancien "racketeer" a dû s'enrôler malgré tous les efforts de son avocats pour le faire exempter du service militaire. Il déserte l'armée et rejoint ses amis et associés d'autrefois qu'il

trouve en train de vendre de l'information militaire aux armées Nazis. Grâce à sa fiancée, (Helen Walker) Alan Ladd, qui incarne ce mauvais sujet, retourne à l'armée et s'y conduit en héros.

Samedi 4 mars "VIE DE FAMILLE ou L'ESPRIT DU MAL" avec Jean-Paul Kingsley, Lucille Lauson Willié Fréchette et Victor Pagé Henry Deyglun, l'auteur du roman radiophonique "Vie de Famille" a concentré en une pièce en trois actes les principales scènes de ce roman fleuve qui a occupé les ondes de la radio pendant 60 heures. Ce drame est d'un intérêt palpitant et sera interprété sur la scène du Théâtre Royal par une distribution de première force.

Dimanche le 5 et lundi le 6 mars: "LE COUPABLE" avec Pierre Blanchard, Madeleine Ozeray, Junie Astor et Signoret. Qui est le vrai coupable? Qui était le premier responsable? Qui devait expier la faute du passé? Qui devait porter le poids du châtement? Voilà autant de questions que l'on se pose au cours de ce film de mystère qui met en vedette les plus grands artistes du théâtre français.

SERVANTE DEMANDEE

Une servante d'expérience trouvera bon emploi et bon salaire, moyennant bonnes références en s'adressant à: Madame Rosaire Roux, rue Principale, Amos, Tel. 114, Casier Postal 159.



QUI VEUT UN GARÇON ?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

LA CRECHE, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

L'Heure Enchanteresse

par les Tisnot



Chez les Brosset, l'heure du coucher signifie toujours l'heure de manger des Kellogg's Corn Flakes. "Ils sont prêts en 30 secondes... et il n'y a pas de casseroles à laver." remarque Françoise. "Jacques ne va jamais se coucher sans manger des Kellogg's Corn Flakes." Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.



CHAQUE TASSE DE CACAO

FRY

est une TASSE DE NOURRITURE

Spécial Aujourd'hui chez Votre Epicier
TIMBRES DE GUERRE — 25c.

LA VIE AGRICOLE

\$200,000 POUR DOUBLER L'EMPLOI DE LA PIERRE A CHAUX EN AGRICULTURE

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Adélar Godbout, a annoncé aujourd'hui aux représentants de la presse que son département avait pris les mesures nécessaires afin d'assurer aux cultivateurs toute la pierre à chaux dont ils auront besoin en 1944. C'est une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser la classe agricole.

"En 1943, a déclaré le ministre, les commandes de pierre à chaux pour fins agricoles ont dépassé la capacité de production des carrières parce que celles-ci disposaient d'un outillage insuffisant et manquaient de main-d'oeuvre. La consommation qui avait atteint 150,000 tonnes en 1942 descendait à 135,000 tonnes en 1943. Or, les cultivateurs en ont demandé 200,000 tonnes. Ils auront entière satisfaction cette année, car nous avons pris les moyens de faciliter l'achat de machines plus puissantes, si bien que la production sera doublée et même triplée dans certains cas".

"La valeur de la pierre à chaux, explique M. Godbout, comme correctif de l'acidité du sol est fort bien comprise par nos cultivateurs. Ils désirent produire plus de légumineuses pour suppléer à la rareté des protéines du commerce et augmenter d'autant la fertilité de leurs terres. Ils savent que le trèfle et la luzerne ne viennent bien que dans les sols dont l'acidité a été neutralisée par des amendements calcaires. Notre politique d'assistance au développement des centres de broyage permettra de répondre aux demandes croissantes des agriculteurs; il va de soi que le plafond établi par le gouvernement fédéral en 1941 sur le prix

de vente à la tonne n'est pas modifié".

"En 1932, nous avons inauguré une forme d'aide substantielle au transport de la pierre broyée; le Ministère de l'Agriculture continuera de payer les frais de transport jusqu'à concurrence de \$1.50 la tonne. Le fédéral a contribué à solder la moitié des frais de transport l'an dernier; j'ai tout lieu de croire qu'il en fera autant cette année. Je profite de l'occasion pour rappeler que d'après les réclamations reçues par le Service de la Grande Culture, qui administre cette aide à l'agriculture, seulement 31,700 tonnes furent utilisées en 1932, et 49,483 en 1944. Depuis que la guerre a stimulé la production intensive, les commandes ont augmenté d'environ 50,000 tonnes par an. Vous avez là une preuve évidente que nos terriens s'appliquent sérieusement à l'amélioration foncière de leurs champs afin de récolter davantage et de grossir proportionnellement leur cheptel. Pour eux et pour la province, c'est un excellent placement. Voilà pourquoi cette année une somme de \$200,000 sera dépensée pour faciliter à tous les cultivateurs de progrès l'exécution de leurs projets.

L'ELEVAGE DES POUSSINS SIMPLIFIE

Tel est le titre d'une brochure de 12 pages dont le directeur de l'Information agricole annonce la publication. Ce que tout bon aviculteur doit savoir concernant les soins à donner aux poussins est présenté sous forme de douze conseils condensés. Une dizaine de dessins humoristiques font mieux saisir les principes essentiels. La brochure renferme la liste complète des 55 couvoirs coopératifs certifiés de la province, avec nom et adresse du gérant et mention de la race de volaille que l'on y multiplie. Selon M.

Raoul Dionne, chef du Service de l'Industrie animale, les couvoirs certifiés mettront en vente d'ici au printemps environ 8,000,000 de poussins, soit deux millions de plus que l'an dernier. Si on en juge par les demandes venant de toutes parts, l'aviculture dans Québec devrait progresser allègrement en 1944. La circulaire No 136 est envoyée gratuitement à quiconque en fait la demande au Service de l'Information, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Coopérative agricoles prospères au Lac St-Jean

Deux importantes sociétés coopératives agricoles du district Lac-St-Jean (nord) ont tenu leurs assemblées annuelles depuis le début de ce mois. Elles ont présenté des bilans qui indiquent une progression constante des transactions d'achat et de vente effectuées sur le plan coopératif.

Le 2 courant, à Normandin, la Société Coopérative agricole locale réunissait ses sociétaires au nombre de 130. Le secrétaire, M. Lucien Bouchard, a donné lecture du bilan qui accuse un chiffre d'affaires s'élevant à \$298,674, laissant une somme de \$8,572 de bénéfices. L'assemblée s'est tenue sous la présidence de M. Philadelphie Ferland, cultivateur et membre du conseil d'administration de la Coopérative Fédérée de Québec. Cette société possède une usine laitière moderne, un entrepôt et une meunerie où sont préparées les rations alimentaires du bétail.

Le 3 février, la Société Coopérative agricole de Lac-St-Jean Nord, dont le siège social est à St-Félicien, tenait son assemblée annuelle. Le secrétaire-gérant, M. Maurice Hardy, agronome, a donné lecture du bilan. Le chiffre d'affaires de cette coopérative d'achat et de vente s'est élevé à \$137,365, laissant un bénéfice net de \$1,440. Cette coopérative compte 171 cultivateurs sociétaires.

Au cours de ces réunions ont été choisis les délégués qui représenteront ces filiales de la Coopérative Fédérée à l'assemblée annuelle de cette dernière qui se tient cette semaine, à Montréal.

ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE DES APICULTEURS

Les autorités du ministère de l'Agriculture rappellent aux apiculteurs que depuis la mise en vigueur du rationnement du miel, ils sont obligés de s'enregistrer aux bureaux régionaux ou locaux de la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre.

L'apiculteur produisant moins de 2,000 livres de miel doit s'enregistrer au bureau local de rationnement; l'apiculteur produisant plus de 2,000 livres de miel doit s'enregistrer au bureau régional. Dans les deux cas, l'apiculteur recevra une carte d'enregistrement portant un numéro et l'adresse du bureau d'enregistrement.

Pour se conformer à une ordonnance de l'Administrateur du sucre, le chef de la division de l'Agriculture au ministère provincial de l'Agriculture ne peut, cette année, accorder de permis d'achat de sucre à un apiculteur sans exiger de ce dernier son numéro de permis d'enregistrement, ainsi que le

AGRICULTURE ET FINANCE

INSURPASSABLE EN SECURITE

Etes-vous de ceux qui ont déjà acheté des Obligations de la Victoire?

Etes-vous de ceux qui songent et en acheté quand sera lancé un prochain emprunt?

Dans les deux cas vous êtes intéressés à savoir ce qu'une autorité en matière d'enseignement agricole a dit à ce sujet, dernièrement, à RADIO-CANADA. Il s'agit de monsieur l'abbé Lorenzo Angers, directeur de l'Ecole moyenne d'Agriculture de Chicoutimi. Voici quelques passages de sa conférence:

"On m'a demandé si j'avais objection à rappeler aux cultivateurs la nécessité de mettre de l'argent de côté, en prévision de l'avenir. Objection à prêter l'économie? Eh non! c'est une vertu qu'on enseigne du haut de la chaire; elle peut très bien être rappelée à la radio, n'est-ce pas? L'argent gaspillé au lendemain de l'autre guerre a atteint un chiffre fantastique. Qu'on nous permette donc de nous joindre à ceux qui conseillent la prévoyance et la prudence. Les Obligations de la Victoire, nous dit-on, sont insurpassables en sécurité comme en productivité. En sécurité, parce que notre pays est l'un des plus solvables au monde, et en productivité, parce qu'en plus du 3% qu'il rapporte, cet argent prêté nous ramènera la paix après laquelle nous soupérons tant.

"Un de mes collègues de l'enseignement agricole, M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine, a lui aussi recommandé l'achat de ces Obligations. De mémoire, je me rappelle

qu'il a conseillé de procéder comme suit: "Avec vos économies, commencez par payer vos dettes, si detes vous avez; ensuite, améliorez votre système de culture pour pouvoir produire plus d'aliments, après quoi, avec ce qui reste, et il en restera sûrement, achetez des Obligations de la Victoire" Je m'accorde en tous points avec M. April, en variant toutefois légèrement la formule qu'il a employée. A mon tour je me permets de dire respectueusement ceci aux cultivateurs: "Avec vos économies, payez d'abord vos dettes, cela va de soi. Ensuite, procurez de l'instruction agricole à vos enfants. Pour un cultivateur qui souhaite de voir son fils lui succéder, le premier devoir est de faire passer ce fils par une école d'agriculture. Donnez-lui le plus précieux et le plus productif de tous les héritages: de l'instruction agricole. En s'instruisant, on cultive mieux, et en cultivant mieux, on tire une plus grande satisfaction de son travail et de plus substantiels revenus. Ceux qui ont donc le talent de réaliser des économies par le temps qui court peuvent, en achetant des Obligations de la Victoire, faire une saine opération financière en même temps qu'un geste patriotique éminemment opportun."

Voilà une doctrine saine, mesurée et opportune. Saine parce qu'elle épouse la vérité; mesurée parce qu'elle dit les choses avec discernement et simplicité; opportune parce qu'elle traite de la plus actuelle des questions.

Armand LETOURNEAU,
publiciste agricole.

nom et l'adresse du bureau où il s'est enregistré. Le requérant doit donner en outre le nombre de colonies à nourrir et la quantité de sucre nécessaire.

Au ministère de l'Agriculture, on espère que tous les apiculteurs voudront bien suivre ces instructions afin d'éviter toute correspondance inutile et tout retard dans l'émission des permis d'achat de sucre.

M. Marcel Phaneuf en deuil de son père

Un autre citoyen d'Amos vient aussi d'être plongé dans le deuil. M. Marcel Phaneuf employé au Ministère de la Colonisation qui vient de perdre son père M. Héliodore Phaneuf pharmacie d'Outremont, décédé à l'âge de 59 ans. Le défunt était une figure bien connue d'Outremont et avait siégé pendant plusieurs années au conseil de l'Association des Phar-

maciens-chimistes de la Province de Québec.

M. Marcel Phaneuf s'est rendu au près des restes mortels de son père et a assisté le 17 à ses funérailles qui ont eu lieu en l'église de Ste-Madeleine d'Outremont.

Nous prions M. et Madame Marcel Phaneuf de vouloir bien accepter l'expression de notre vive sympathie.

Monckton Poultry Farms

Achetez maintenant les poulets approuvés par le gouvernement.

Livraison sur commande des poussins d'un jour. Première qualité.

Leghorns

Poulettes 90% garanties \$26.00 le cent
Poulets mêlés \$14.00 le cent
Chapons \$ 3.00 le cent

Barred Rocks, New Hampshire, Sussex
Hybrides, Sussex X New Hampshire, Barred Rock X New Hampshire, Leghorns X Barred Rocks, Leghorn X Hampshire.

Poulettes, 90% garanties \$24.50
Poulets mêlés \$14.50
Chapons \$ 3.00

Sauvez du temps, donnez vos commandes maintenant. Catalogue français envoyé gratis sur demande Satisfaction assurée.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

400% D'AUGMENTATION EN DIX ANS



VALEUR GLOBALE EN 1933 \$5 MILLIONS
EN 1943 \$25 MILLIONS

ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE

Crampes - Entorses - Frissons.

CHRONIQUE DU COLLEGE D'AMOS

Séance de l'Académie Saint-Albert-le-Grand

Vendredi, le 11 février avait lieu à la salle d'étude la première réunion du semestre de l'Académie Saint-Albert le Grand. Tous les élèves des différentes sections du cours étaient présents. Monsieur l'Avocat L. A. Ladouceur d'Amos, membre d'honneur de ce cercle littéraire ainsi que Madame Ladouceur nous faisaient l'insigne honneur de présider cette

Après l'invocation coutumière au saint Patron, le Responsable, Monsieur Hervé Labrèche monta à la tribune pour souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs et émettre son mot d'ordre. Ensuite M. Gabriel Brien, secrétaire lut le rapport de la séance précédente. Les différentes pièces au programme furent exécutées dans l'ordre suivant:

CAUSERIE: "Patriotisme et Drapeau national", Marcel Ladouceur.

DECLAMATIONS: "L'Amour et l'abeille", de Ronsard, André Legault, "D'Amour picqué d'une mouche à miel", de Rémi Belleau, par Yvon Corneau,

EXTRAIT du Cid de Corneille: Acte 1er, sc. IV.

Le Comte: Lorenzo Lavoie, Don Diègue: Charles-Auguste Boulet.

LECTURE: Introduction de l'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre de Bossuet, par Maurice Beaudry.

RECITATION: "Le lac" de Lamartine, par Lucien Ladouceur.

DEBAT: sujet d'histoire du Canada.

"Laquelle des deux grandes nations, la France ou l'Angleterre, a su le mieux coloniser en Amérique du Nord?"

PRINCIPES, METHODES, HISTOIRE, RESULTATS. Pour la France: Mathias Deslongchamps.

Pour l'Angleterre: Jean-Charles Duchemin.

Après quelques minutes de réparties des opposants du débat Maître L. A. Ladouceur a bien voulu rendre le verdict et déclarer, tout en reconnaissant la valeur réelle des arguments apportés par l'adversaire, la France victorieuse en l'occurrence. Les aimables et sympathiques paroles de Monsieur l'Avocat de même que ses spi-

rituelles réparties ont soulevé les applaudissements de l'auditoire. Les dirigeants du cercle ne sauraient trop remercier leur distingué visiteur ainsi que Madame son Epouse, parents de trois élèves de la maison pour l'intérêt réel qu'ils ont toujours manifesté au jeune Collège d'Amos et à l'Académie littéraire repus sa fondation.

Le prochain débat aura le titre suivant: "Pour la formation sérieuse de l'étudiant le pensionnat est-il préférable à l'externat"? Sujet chaudement discuté chez les jeunes, peut-être même chez les pédagogues. Gabriel Brien et Lorenzo Lavoie nous diront ce qu'ils en pensent.

Résultats des examens semestriels.

Premier dans chaque classe:

BELLES-LETTRES: Jean-Charles Duchemin 80.6%, La Sarre.

METHODE: Armand Allard, 86.%, Amos.

SYNTAXE LATINE: Louis-Philippe Lejeune 79.7%, Val d'Or.

ELEMENTS-LATINS: Charles-Henri Gagné, 88.9%, Senneterre.

10th GRADE: Jean-Paul St-Denis, 82.7%, Val d'Or.

9th GRADE: Roche Duval, 81.7%, Vassan.

8th GRADE: Arthur Miljours, 83.6%, Cléricky.

Communiqué.

LES HOMMES DE BONNE VOLONTE

On en est à un point au Canada où on a grandement besoin d'une politique de modération et de prudence. Peut-être faut-il attribuer à l'émoi et à la tension de la guerre l'excitation présente, mais quelle qu'en soit la cause, il est évident que des Canadiens commencent à se prendre par trop au sérieux et qu'ils n'admettent plus les idées des autres.

Le Canada fait face aujourd'hui à la situation la plus périlleuse de son histoire. Ne médient pas à cette situation ceux-là qui, par égoïsme ou par intérêt, sèment la méfiance et suscitent les attaques contre les particuliers, les entreprises ou les institutions. On sait très bien qu'un groupe de réactionnaires, offensés par les désirs légitimes de gens sincères en faveur d'emplois stables et d'une rémunération équitable de leur travail, mènent campagne sous le manteau en s'attaquant à tous les groupements de travailleurs syndiqués, à tous les partis politiques qui ne sont pas en accord avec leurs intérêts. D'un autre côté, la grève récente des employés de tramway montréalais révèle l'attitude inconcevable de chefs ouvriers en désaccord au sujet de la maîtrise du pouvoir sur le travail syndiqué.

Des entreprises et des individus sont l'oeuvre dans la province de Québec, alimentant une flamme menaçante. Ils sèment de l'argent pour faire germer des attaques contre ceux avec qui ils ne sauraient tomber d'accord. Ils ne travaillent pas à construire, mais uniquement à détruire en ré-

pandant la méfiance et le mécontentement. C'est ainsi qu'ils essaient de discréditer dans l'opinion publique des capitalistes américains au Canada, faisant l'impossible pour rebouter tout placement étranger au pays dans l'avenir.

Ce n'est pas là le bon moyen de construire avec succès le Canada de demain. L'union de l'effort est nécessaire à l'établissement d'un monde où il fera bon vivre après la guerre. Le Canada souffrira et la nation entière sera victime de ceux-là qui attaquent ainsi en dénigrant, si leur oeuvre néfaste devait réussir.

Les Canadiens peuvent vouer à la défaite ces fomentateurs de troubles et de discorde en ignorant et en rejetant leurs attaques dont le but évident est la désunion. Le sage se souviendra que tous les droits ne sauraient être d'un côté et tous les torts de l'autre.

Ce dont on a besoin au Canada, aujourd'hui, ce sont des hommes de bonne volonté, non pas des fomentateurs d'inimitiés et de scandales.

AU PAYS DE LA RIVIERE-LA-PAIX

Voici les noms et adresses de familles nombreuses de compatriotes établies au pays de la Rivière-la-Paix, qui se joignent aux nôtres de la même région pour inviter d'autres bonnes et braves familles du Québec de venir s'établir parmi eux:

Joseph Aristide GRANGER, de Tangent, 17 enfants vivants;

Georges MAURE de Falher, 15 enfants vivants;

Georges BOUCHARD, Tangent, 14 enfants vivants;

Alfred BOIVIN de Tangent, 17 enfants vivants.

L'organisation régionale de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta — l'A.C.F.A. — nous fournit l'adresse de ses collaborateurs dans le district de McLennan Falher qui sont prêts et qualifiés pour donner des renseignements précis sur le pays qu'ils habitent.

FALHER — M. Lucien St-Arnaud, président du comité de colonisation, Falher, Alta.

GIROUXVILLE — M. Jean St-Arnaud, secrétaire du comité de Colonisation, Girouxville, Alta.

DONNELLY — M. Joseph Fillion, président du comité de Colonisation, Donnelly, Alta.

McLENNAN — R. P. Léon Nadeau, O.M.I., curé de McLennan, Alta.

GUY — M. Walter Hébert, membre du comité de Colonisation, Guy, Alta.

JEAN COTE — R. P. Maxime Brunet, o.m.i, Jean Coté, Alberta.

JOUSSARD — R. P. Jacques Huguere, O.M.I., Joussard, Alta.

SPIRIT RIVIER — M. Eugène Dion, président de l'A.C.F.A., Spirit River, Alta.

TANGENT, M. Joseph Granger, président du comité de Colonisation, Tangent, Alta.

EAGLESHAM — M. Thomas Lessard, secrétaire de l'A.C.F.A., Eaglesham, Alta.

CODESA — M. René Chamberland, secrétaire de l'A.C.F.A., Codesa, Alta.

La Société de Colonisation de la Rivière-la-Paix a de plus deux missionnaires - colonisateurs ici dans Québec dans le moment. Le révérend père Alfred Bouchard, o.m.i, ancien curé de Falher, Alberta, 15

avenue des Oblats, Québec,

Bucherons demandés

PAR

LEBEL & GAGNON

CLOVA, (Mileage 40)

pour

BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE 8 PIEDS PAR 4

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer).

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

M. ROSAIRE ROUX
AMOS, P. Q.

ou à LEBEL & GAGNON
CLOVA, P. Q.

Que., et monsieur l'abbé C. St-Pierre, ancien curé de Tangent, presbytères St-Frédéric, Drummondville, P. Q. Vous voulez des renseignements sur la colonisation au pays de la Rivière-la-Paix n'hésitez pas à les demander. Vous comptez aller visiter le pays cette année c'est le temps d'y songer!

La récolte de graines de semence de légumes et de racines de 1943 au Canada a toute été rentrée, et le battage et le nettoyage de cette graine sont maintenant terminés. L'autom-

ne assez doux a favorisé la pousse des porte-graines et des bulbes qui étaient en excellent état lorsqu'ils ont été mis en cave.

* * *

Il y a d'énormes différences dans la qualité des sols du Nord-Ouest canadien et il semble que la première chose à faire et la plus importante de toutes pour déterminer la possibilité de développement agricole est d'évaluer la valeur exacte de ces sols. Le climat n'est pas un facteur de même importance. — Dr E. S. Archibald,

Avis du Gouvernement
Conseil National du Travail en temps de guerre

Intégration de l'indemnité de vie chère dans le taux de salaire

ATOUTS les employeurs au Canada, sujets à l'Arrêté de 1943 régissant les Salaires en temps de guerre (C.P. 9384), l'on rappelle les dispositions de cet Arrêté d'après lesquelles ils doivent, pour chacune de leurs catégories d'emploi qui ne sont pas au-dessus du rang de contremaître, établir un taux unique de salaires, ou un taux gradué de salaires, conformément aux termes de l'Annexe "A" de l'Arrêté, en ajoutant au taux de salaires, ou au taux gradué de salaires, antérieurement autorisés, le montant de toute indemnité de vie chère antérieurement autorisée, et ce à compter de la première période de paye commençant le, ou après le 15 février 1944.

Les employeurs qui n'auraient pas payé l'indemnité de vie chère, antérieurement autorisée, en conformité des ordres généraux émis par le Conseil national du Travail en temps de guerre les 4 août 1942 et 3 novembre 1943 sous l'empire de l'Arrêté régissant les salaires en temps de guerre, C.P. 5963, doivent, conformément à C.P. 9384, inclure les montants de cette indemnité dans les taux de salaires de leurs employés à compter de la première période de paye commençant le, ou après le 15 février 1944, comme susdit.

C. P. McTAGUE,
président du

Conseil national du Travail en temps de guerre.

Ottawa, Canada

D-3-44F-W

Avis public

Cour Supérieure
District d'Abitibi
No. 242

EDMOND JULIEN, marchand de Sainte-Flore; versus LUDGER LAFRENIERE, d'Authier, à savoir:

Comme appartenant au défendeur les lots de terre numéros sept-A (7-A), sept-B (7-B), sept-C (7-C), huit-A (8-A), huit-B (8-B), huit-C (8-C), neuf-A (9-A), neuf-B (9-B) et neuf-C (9-C) du rang un (1) du cadastre officiel pour le canton Languedoc, avec bâtiments y élevés, circonstances et dépendances, seront vendus à la porte de l'église paroissiale d'Authier, MARDI, le SEPT MARS 1944, à DIX heures du matin.

Le shérif,
Cabinet du shérif, J.-U. DUMONT.
AMOS, 14 février 1944.

Public Notice

Superior Court
District of Abitibi
No. 242

EDMOND JULIEN, merchant, of Sainte-Flore; versus LUDGER LAFRENIERE, of Authier, to wit:

As belonging to the defendant, lots of land numbers seven-A (7-A), seven-B (7-B), seven-C (7-C), eight-A (8-A), eight-B (8-B), eight-C (8-C), nine-A (9-A), nine-B (9-B) and nine-C of range one (1) of the official cadastre for the township of Languedoc — with buildings thereon erected, circumstances and dependencies — will be sold at the parish church door of Authier, on TUESDAY, the SEVENTH of MARCH, 1944, at TEN o'clock in the forenoon.

J. U. DUMONT,
Sheriff's Office,
AMOS, February 14th 1944.

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

IMPORTANTE ASSEMBLEE DU SOUS-COMITE FEMININ DE LA COMMISSION DES PRIX A AMOS

Au cours du mois de décembre dernier, Madame Edmond Carrière présidente du sous comité consultatif féminin de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre s'est rendue à Montréal où en cette qualité elle a assisté au

congrès annuel de cet organisme fédéral qui s'est tenu à l'Hôtel Mont-Royal.

Jeudi de la semaine dernière, soit le 15 février, Madame Carrière a tenu à fournir en détail le compte-rendu de ces

à ses collègues du sous-comité féminins à Amos à sa résidence de la 10^{ème} Avenue.

Le mot d'ordre du congrès de décembre avait été "travail et coopération". Aussi madame Carrière a-t-elle exposé aux personnes présentes le programme d'action qui sera mis à exécution pour répondre à la demande du comité central de Montréal.

Aucours de la réunion, Ma-

dame Gustave Duguay ex-présidente de notre sous-comité féminin a été invitée à faire une causerie sur l'inflation et elle a traité son sujet avec clarté et précision. M. J. O. Fournier, président du bureau d'Amos de la Commission des Prix assistait aussi à la réunion. Invité à prendre la parole il profita de l'occasion pour réitérer au sous-comité féminin sa plus entière collaboration com-

me celle du personnel de son bureau à l'oeuvre que ces deux organismes poursuivent. M. Fournier a aussi fourni quelques détails techniques qui seront d'une grande utilité aux membres du sous-comité féminin dans l'exécution de leur travail d'organisation économique.

Avant de clore l'assemblée, Madame Carrière a annoncé la prochaine visite en notre ville de Madame Corinne de la Durantaye du comité central d'Ottawa qui visitera le Nord-Ouest du Québec en mars prochain.



La Croix-Rouge a expédié des millions de colis de vivres aux prisonniers de guerre. Il importe qu'elle continue à expédier ces colis indispensables.



Le sérum sanguin est fait du sang des donateurs bénévoles, recueilli dans les cliniques de la Croix-Rouge. Ce sérum a déjà sauvé des milliers de vies humaines. Il faut de l'argent pour assurer le fonctionnement des cliniques.



Les hôpitaux ont besoin de gardes-malades diplômées. Il faut aussi des ambulances et du matériel de toute sorte. Les infirmières de la Croix-Rouge, vraies soeurs de Charité qui soignent nos blessés, attendent de vous les moyens de poursuivre leur oeuvre humanitaire. Donnez généreusement.



Il faut que les médicaments, les instruments de chirurgie et les pansements continuent d'affluer aux endroits où ils sont nécessaires. C'est le moment de souscrire afin de secourir nos gars outre-mer.

*Les besoins
vont grandissant.
Donnons!*

LA CROIX-ROUGE

a besoin de

\$10,000,000

IMMEDIATEMENT

Objectif provincial: **\$2,250,000**

Services de la CROIX-ROUGE

- | | |
|--|--|
| Gardes-malades | Secours aux soldats |
| Volontaires | Secours aux équipages de la marine marchande |
| Cliniques des donateurs de sang | Secours aux sinistrés |
| Colis aux prisonniers de guerre | Service de renseignements pour les civils |
| Ambulances | Instruction des volontaires |
| Instruments de chirurgie | Vivres aux Alliés |
| Médicaments | Secours aux civils |
| Service de renseignements pour les prisonniers | Équipement mobile |

LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE

CROIX-ROUGE, AMOS, Tél. 118

3 rue PRINCIPALE, EDIFICE DROUIN

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE

en un instant - OU ARGENT REMIS
Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, pied d'athlète, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraichissante, antiseptique D.D.D. Non grasseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous conviendra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D.

DENTISTE

Dr FLORENT BACON

1^{ère} AVENUE

AMOS, P. Q.